

# LE LAVANDOU

## LES TERRASSES D'AIGUEBELLE

Var

49

Site Classé

### CONTEXTE REGLEMENTAIRE

#### Site classé

Décret du 5 septembre 2005

#### Propriété

privée (M.Marmier)

#### Superficie

6.580m<sup>2</sup>

#### Autres mesures de protection concernant le site

Aucune

#### Autres sites protégés sur la commune

SC Pierre d'Avenoun (18/07/1935)

SC Partie du rivage (26/07/1938)

SI Parties du rivage non communale (26/07/1938)

SI Pinède de Cavalière (09/04/1948)



### COMPOSANTE DU SITE

#### Motivation de la protection

La commune du Lavandou possède, outre son image de station balnéaire, une originalité cachée méconnue : un patrimoine extraordinaire de terrasses agricoles montant à l'assaut des versants des Maures et dominant un paysage marin souligné par la silhouette des Iles d'Or de Port-Cros et Porquerolles.

Mais, depuis une trentaine d'années, l'abandon progressif de ces terrasses, reconquises par le maquis ou les pins pour les plus hautes ou par les lotissements résidentiels peu respectueux de leur morphologie, laisse une petite partie en culture florale, d'agrumes et d'oliviers. Un propriétaire, Monsieur Marmier, a souhaité voir classer l'intégralité de sa propriété, afin de la mettre à l'abri des pressions foncières qu'il voit s'exercer alentour. Il apparaît donc opportun de répondre à sa volonté et de préserver de manière pérenne, par le biais de la loi de 1930, ce jardin qu'il nous restitue et nous fait découvrir comme une image intacte d'un passé, évocateur de labeur, d'histoire et de vie, de richesse agricole et de paysage façonné par l'homme.

(extrait dossier de proposition de classement - DIREN PACA - février 2004)

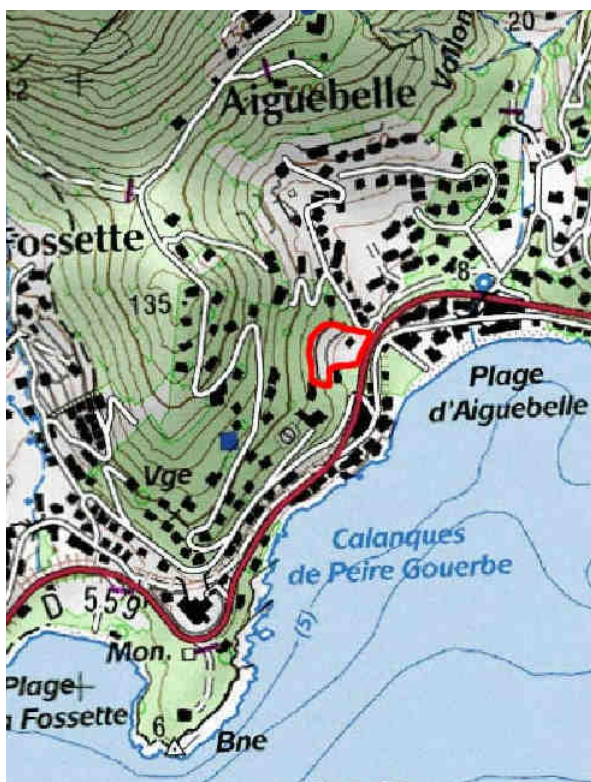
## Etat actuel / Observation

Le propriétaire compte poursuivre aussi longtemps que possible l'exploitation et l'entretien de la propriété qu'il a restaurée de ses propres mains et espère donc que sa vocation agricole soit perpétuée après lui par l'intermédiaire de son neveu. En tout état de cause, le patrimoine bâti rural demeurera comme un témoignage du temps passé. Les "restanques", construites par une équipe de terrassiers piémontais, datent de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elles forment aujourd'hui, avec leur escalier central, un ensemble de qualité architecturale indéniable. Le travail de sauvetage de M.Marmier a débuté en 1980, et depuis il a complété sa propriété par l'acquisition d'autres terrasses en friches qui lui sont contigües, et qu'il a remonté avec un grand soin et surtout avec le savoir faire particulier nécessaire pour bâtir des murs en pierres sèches. Il faut signaler également la réhabilitation très soignée en pierres sèches de deux maisonnettes complétant ainsi l'harmonie du site.

## LOCALISATION DU PERIMETRE

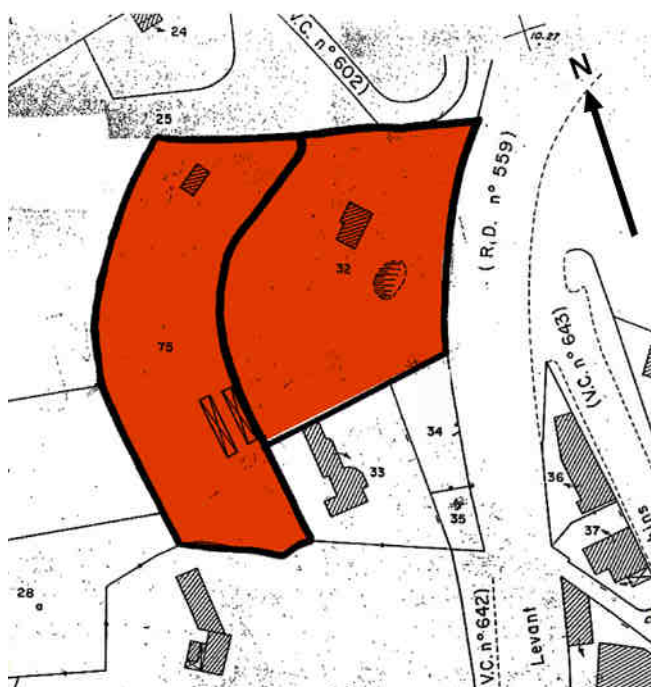
Les terrasses d'Aiguebelle, propriété de Monsieur Marmier au Lavandou, parcelles n°75 et 32 Section AZ (Arrêté du 5 septembre 2005)


### SITUATION



Source : IGN-scan25

### CADASTRE ACTUEL



 Périmètre du Site Classé